



SICTOM
MONTAIRE-SUR-LE-LOIR
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR



2010



2011

RAPPORT ANNUEL

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

ANNEE 2015



SICTOM Montoire-La Chartre - 1 rue François Arago - 41800 MONTAIRE-SUR-LE-LOIR
Tél : 02 54 85 00 11 / Fax : 02 54 85 00 32 / sictom.montoire@wanadoo.fr / www.sictom-montoire.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
1 – PRESENTATION GENERALE	p. 4
1.1 – Le périmètre du syndicat.....	p. 4
1.2 – L’organisation des services.....	p. 8
2– INDICATEURS TECHNIQUES	p. 9
2.1 Collecte des déchets des ménages	p. 9
2.1.1 – Collectes des ordures ménagères.....	p. 9
2.1.2 – Collectes sélectives	p.10
2.1.3 – Quai de transfert.....	p.11
2.1.4 – Déchetteries	p.12
2.1.5 – Récapitulatif des tonnages collectés	p.14
2.2 – Collectes des déchets des professionnels	p.14
2.3 – Traitement des déchets des ménages	p.14
2.3.1 – Traitement des ordures ménagères.....	p.14
2.3.2 – Valorisation des déchets recyclables (bacs jaunes)	p.15
2.3.3 - Valorisation du verre.....	p.15
2.3.4 – Valorisation des papiers	p.15
2.3.5 – Traitement des déchets issus des déchetteries	p.16
2.3.6 – Compostage individuel	p.16
2.3.7 – Mutualisation avec le Smirgeomes	p.17
3 – INDICATEURS FINANCIERS	p.17
3.1- Dépenses de fonctionnement.....	p.17
3.2- Dépenses d’investissement.....	p.19
4 – COMMUNICATION : BILAN DES ACTIONS REALISEES	p.20
4.1 – Au près des établissements scolaires	p.20
4.2 – Au près des élus	p.21
4.3 – Au près des usagers	p.21
CONCLUSION	p.22
ANNEXES	p.24

INTRODUCTION

En vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel présente un bilan exhaustif de la politique et des moyens d'élimination des ordures ménagères mis en œuvre sur le territoire du SICTOM de Montoire – La Chartre, au cours de l'année 2015 (qualité et coût du service).

Ce rapport annuel dresse un bilan annuel du fonctionnement du SICTOM : évolution des tonnages de déchets issus de la collecte et du traitement des ordures ménagères, des collectes sélectives en porte à porte, en points de regroupement, en apport volontaire, du fonctionnement des déchetteries, du dispositif de composteurs individuels.

Il est présenté ainsi des valeurs comparables au bilan de fonctionnement des années précédentes. Avec ces chiffres, nous mesurons l'évolution des différents services proposés par le SICTOM.

Ce document présente également un bilan financier du SICTOM, avec une analyse des coûts. Ces données permettent de mesurer l'évolution des coûts d'année en année et de comparer nos résultats avec d'autres collectivités (valeurs comparables avec un service équivalent).

Enfin, ce rapport dresse un récapitulatif de l'année écoulée, avec les évolutions et changements concernant le SICTOM Montoire-La Chartre.

Diffusion du rapport annuel :

- ° Disponible en libre téléchargement sur www.sictom-montoire.fr
- ° Disponible au siège du SICTOM
- ° Disponible dans les communes et Communautés de communes adhérentes

1 – PRESENTATION GENERALE

Le **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)** est une collectivité territoriale composée de 57 communes adhérentes (48 dans le Loir et Cher et 9 dans la Sarthe), soit une population de 27 973 habitants (Source : INSEE, population légale au 01.01.2015), en légère baisse par rapport à 2014.

Créé depuis 1990, la Présidente actuelle est Madame HUPENOIRE-BONHOMME.

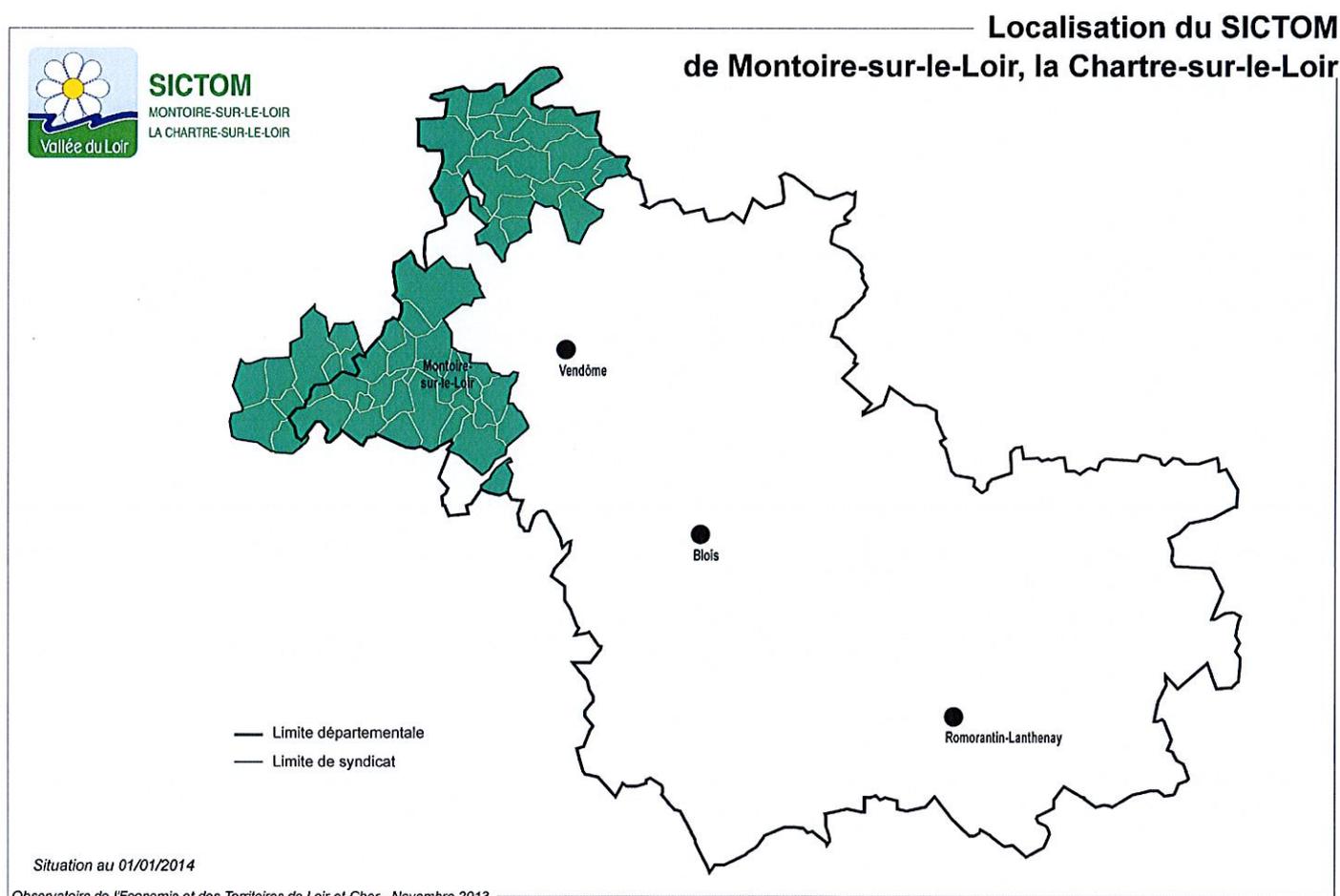
Nouveauté : Depuis le mois de juillet, le syndicat a déménagé son siège social, lequel est désormais situé à l'adresse suivante : SICTOM Montoire-La Chartre – 1 rue François Arago – 41 800 Montoire sur le Loir.

Le reste des coordonnées sont restées inchangées (tél, fax, mail).



1.1 – Le périmètre du syndicat

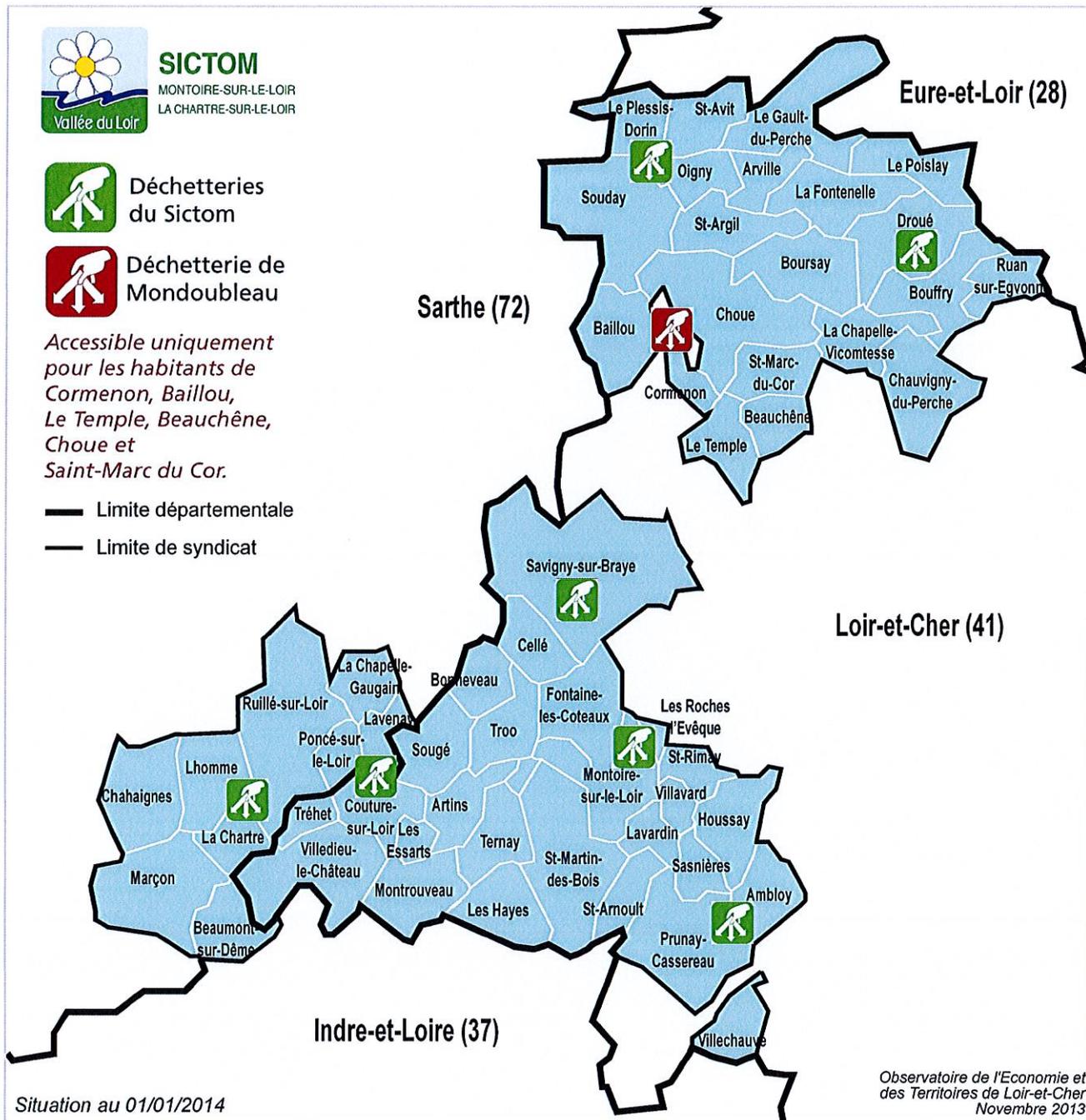
1.1.1 Echelle départementale



Carte 1 : Périmètre du SICTOM à l'échelle départementale

1.1.2 Echelle communale

Localisation du SICTOM de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir



Carte 2 : Périmètre du SICTOM à l'échelle communale

Liste des collectivités adhérentes

Communes et populations collectées (INSEE, population totale légale au 01.01.2015) :

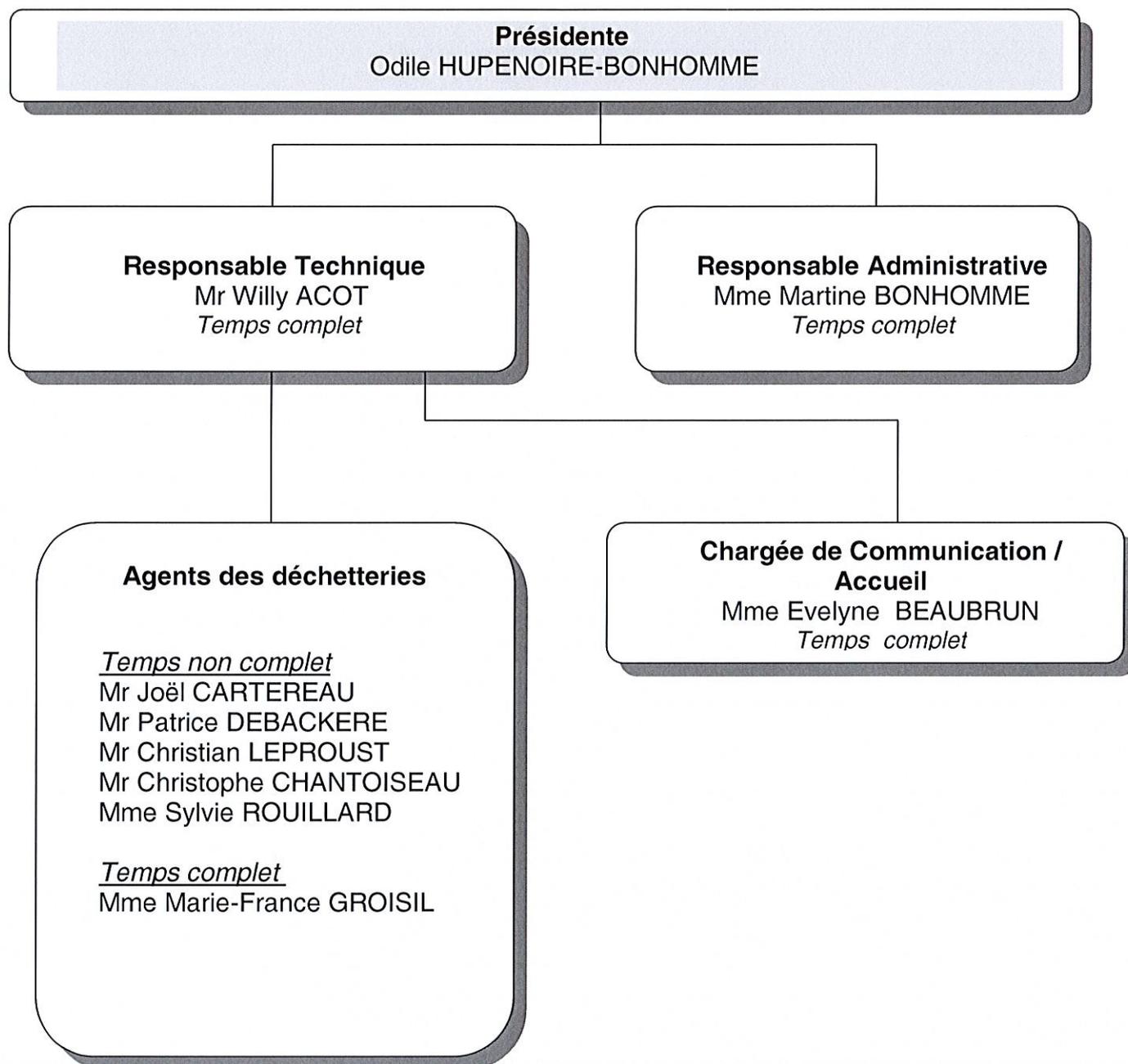
Code INSEE	Nom de la commune	Pop totale légale
41001	Ambloy	202
41004	Artins	294
41005	Arville	82
41012	Baillou	264
41014	Beauchêne	177
41020	Bonneveau	497
41022	Bouffry	149
41024	Boursay	207
41030	Cellé	250
41041	La Chapelle-Vicomtesse	184
41048	Chauvigny-du-Perche	235
41053	Choue	543
41060	Cormenon	703
41070	Couture-sur-Loir	417
41075	Droué	1056
41079	Les Essarts	108
41087	Fontaine-les-Coteaux	401
41089	La Fontenelle	205
41096	Le Gault-Perche	318
41100	Les Hayes	198
41102	Houssay	390
41113	Lavardin	207
41149	Montoire-sur-le-Loir	4233
41153	Montrouveau	141
41165	Oigny	95
41177	Le Plessis-Dorin	180
41179	Le Poislay	207
41184	Prunay-Cassereau	645
41192	Les Roches-l'Évêque	288
41196	Ruan-sur-Eggonne	95
41197	Saint-Agil	267
41201	Saint-Arnoult	329
41202	Saint-Avit	117
41215	Saint-Jacques-des-Guérets	95
41224	Saint-Marc-du-Cor	187
41225	Saint-Martin-des-Bois	642
41228	Saint-Rimay	293
41236	Sasnières	109
41238	Savigny-sur-Braye	2174
41248	Souday	544

41250	Sougé	488
41254	Le Temple	179
41255	Ternay	331
41263	Tréhet	111
41265	Troo	319
41274	Villavard	143
41278	Villechauve	297
41279	Villedieu-le-Château	419
	SOUS-TOTAL	20015
72027	Beaumont-sur-Dême	366
72052	Chahaignes	791
72063	La Chapelle-Gaugain	322
72068	La Chartre-sur-le-Loir	1495
72159	Lavenay	364
72161	Lhomme	896
72183	Marçon	1031
72240	Poncé-sur-le-Loir	393
72262	Ruillé-sur-Loir	1 300
	TOTAL	26 973

- CC Beauce et Gâtine
- CC Val du Loir
- Cc du Perche Vendômois

Soit une population totale de 26 973 habitants

1.2 – L'organisation des services



Organisation du personnel au 31.12.2015

2 – INDICATEURS TECHNIQUES

Rappel des compétences du SICTOM :

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte OMR	X	01/01/1991			
Collecte sélective	X	01/01/1991			
Déchetteries	X	01/01/1991			
Traitement	X	01/01/1991	X	01/01/2013	SMIRGEOMES (72)

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Fin
Agrément Eco-Emballages (barème E)	01/01/2011	31/12/2016
Agrément EcoFolio pour les imprimés	01/01/2008 Renouvellement : 01/01/2013	31/12/2012 31/12/2016
Agrément Ecosystèmes pour les DEEE	01/05/2009 Renouvellement : 01/01/2015	30/04/2015 31/12/2020
Agrément Récylum pour les DEEE (néons, lampes usagées)	01/03/2007 Renouvellement : 29/03/2013	28/02/2013 28/03/2019
Agrément Eco-TLC (vêtements usagés)	21/12/2011 Renouvellement : 01/01/2014	31/12/2013 31/12/2016
Agrément Eco-DDS (déchets toxiques des particuliers)	13/09/2013	indéterminée
Agrément Eco-Mobilier (ameublement et literie)	Avril 2014	Décembre 2017
Labellisation du service de collecte : - QUALITRI - QUALIPLUS	1/01/2011 1/01/2012	31/12/2013 31/12/2014

2.1 Collecte des déchets des ménages

2.1.1 - Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères sur le territoire du SICTOM est déléguée à un prestataire privé, la société OURRY SA depuis le 1^{er} octobre 2007. Elle a été reconduite à compter du 1^{er} octobre 2015 jusqu'au 30 septembre 2021 pour une durée ferme de six ans (avec reconduction possible de deux fois une année, soit huit années au maximum).

Chaque foyer et divers petits producteurs, collectés en porte à porte, sont équipés de conteneurs spécifiques, dont un bac pour les ordures ménagères et un second pour le tri sélectif (plastiques, métaux, briques alimentaires et cartonnettes). Pour les foyers situés en campagne, il est mis à leur disposition des points de regroupement composés d'un bac pour les ordures ménagères (660 litres) et d'un bac jaune pour les déchets recyclables (340 litres).

Le périmètre de la collecte est étendu aux limites des communes actuelles et à venir, constituant le territoire du SICTOM.

Rappel : le nombre de communes adhérentes est de 57, dont 48 dans le Loir-et-Cher et 9 dans la Sarthe.

Sur le territoire du SICTOM, l'intégralité des communes est désormais collectée une fois par semaine (dont la commune de Droué au 01.02.2015, dernière à avoir conservé 2 ramassages hebdomadaires).

L'année 2015 se traduit par une diminution du tonnage d'ordures ménagères collectées (5 045 tonnes, soit – 1,61 % par rapport à 2014 sur l'ensemble du SICTOM).

2.1.2 - Collectes sélectives

La collecte sélective, en place depuis le 14 octobre 2002, se décline sur le territoire du SICTOM sous deux formes :

- **Points d'Apport Volontaire (PAV)** pour le verre et les papiers.

Le SICTOM dispose d'un parc total de 157 colonnes à verre et 96 colonnes à papiers. La collecte est réalisée de façon régulière, afin qu'il n'y ait jamais de débordement. Pour cela, il est effectué un itinéraire et des fréquences minimales de collecte ; cependant, lorsque des colonnes sont pleines, les communes peuvent contacter directement le prestataire de service chargé de les vider.

Afin de remplacer les colonnes détériorées ou hors-service, le SICTOM a fait l'achat de nouvelles colonnes :

- en acier, courant 2010 (15 pour les papiers et 8 pour le verre)
- en plastique PEHD, en septembre 2013 (17 pour les papiers et 9 pour le verre)



A noter que les cartonnettes sont collectées dans le bac de tri (en porte-à-porte) depuis le 1^{er} janvier 2015. Auparavant, elles étaient à déposer dans les colonnes d'apport volontaire avec les papiers.

- **En porte à porte (PAP) ou en points de regroupement (PR)**, pour les flaconnages et bouteilles plastiques, l'acier, l'aluminium, les briques alimentaires et les cartonnettes (depuis le 01.01.2015) (recensement au 31.12.2014 de **488 points de regroupement**).

A l'exception de la commune de Ruillé-sur-Loir qui adhérait jusqu'au 31.12.2013 au SMIRGEOMES, collectivité expérimentant les extensions de consignes de tri (avec Eco-emballages). De ce fait, les habitants de cette commune intègrent dans leurs consignes de tri, en supplément, les films, pots et barquettes plastiques.

En 2016, l'ensemble du SICTOM devrait mettre en application les consignes de tri avec les pots, films et barquettes en plastiques dans le bac de tri et obtenir ainsi une homogénéité du tri sur le territoire.

Les matériaux recyclables (bacs à couvercle jaune) sont collectés simultanément aux ordures ménagères, compte tenu que le service de collecte est assuré en bennes bi-compartmentées.

Les usagers sont équipés de bacs de la société CITEC depuis 2002, laquelle a été reconduite au 1^{er} janvier 2013, suite au renouvellement du marché (jusqu'au 31.12.2016). Concernant la maintenance, elle est assurée en régie par le personnel du SICTOM Montoire-La Chartre.

Depuis le 1^{er} octobre 2007, la prestation de collecte des déchets(en PAP, PR et PAV) est réalisée par la société OURRY.

La tendance pour l'année 2015 par rapport à 2014 :

- ↪  **des journaux-magazines (659 T, soit + 2,13%)**
- ↪  **des emballages recyclables (468 T, soit +18%)**
- ↪  **des ordures ménagères (4 964 T, soit -1,61%)**
- ↪  **du verre (1 298T, soit -1,52%)**

2.1.3 – Quai de transfert

Opérationnel depuis le 1^{er} février 2006, le centre de transfert de Fontaine-les-Coteaux, (situé dans le prolongement de la déchetterie de Montoire) reçoit les ordures ménagères et des déchets recyclables collectés par les camions bennes (26 tonnes), avant leur acheminement vers les unités de traitement suivantes :

° **Les ordures ménagères** : Filière de tri mécano biologique (TMB) puis enfouissement et valorisation en compost des déchets ménagers à Ecorpain (72).

Cf. 2.3 Traitement des déchets des ménages

° **Les emballages ménagers recyclables** (bacs jaunes collectés en porte-à-porte) : centre de tri du Mans (72), appelé VALORPOLE.

° **Le verre ménager**

Le site reçoit dans une alvéole spécifique le verre ménager collecté sur le territoire (bouteilles, flacons, pots et bocaux, sans les bouchons ni couvercles) dans les colonnes d'apport volontaire.

Le verrier vient ensuite sur le site, environ 1 fois/semaine, après appel de l'exploitant, afin de collecter la matière (le chargement est effectué par la société Ourry).

Actuellement, le verrier repreneur est la société **O-I Manufacturing France**.

Cet équipement a comme objectif d'optimiser les coûts de transport. Il permet le vidage des bennes de collecte en fin de tournée dans des bennes de plus grands volumes appelées bennes à Fonds Mouvants Alternatifs (FMA) (90 m³, soit environ 23 T), avec compactage, et qui seront reprises par des camions gros porteurs pour s'orienter vers les différents sites appropriés (centre de tri et centre de traitement).

L'exploitation du quai de transfert est confiée au prestataire de collecte des déchets ménagers du SICTOM Montoire-La Chartre, à savoir la société OURRY SA.

Jusqu'au 30.09.2015, la prestation de transport des déchets en FMA (bas de quais) était rattachée au prestataire de collecte.

Depuis le 01.10.2015, la prestation a été dissocié et la consultation a été gérée par le Smirgeomes, lequel l'a attribué à la société OURRY (jusqu'au 31.03.2017).



2.1.4 - Déchetteries

Le SICTOM gère actuellement un parc de 7 déchetteries (*Page 5 – Carte du syndicat*), localisées de la façon suivante :
Montoire-sur-le-Loir, La Chartre-sur-le-Loir, Couture-sur-Loir, Prunay-Cassereau, Droué, Savigny-sur-Braye et le Plessis Dorin.

Le tonnage global collecté sur l'ensemble des déchetteries est de 6 160 tonnes en 2015 contre 6 449 tonnes en 2014, **soit une diminution de 4,41 % entre 2014 et 2015.**

Actualité 2015 : Le projet de réhabilitation et agrandissement de la déchetterie de Montoire a été lancée à l'automne. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le bureau d'études SAGEGE (37 000), Un avant-projet est présenté en annexe.

L'évolution des apports en déchetteries sont présentés en annexe du présent rapport annuel.

Les déchets acceptés dans les déchetteries du Syndicat : végétaux (tontes de pelouse, tailles de haies...), papiers, cartons (pliés), ferrailles, encombrants ménagers (meubles,...), plastiques non recyclables, verres, huiles de vidange, batteries usagées, déchets ménagers toxiques (piles, néons, acides...), radiographies, textiles, etc. (liste non exhaustive).

Depuis le 1^{er} Août 2011, les prestataires dans les 7 déchetteries en gestion du SICTOM sont les suivants :

Nature du déchet	Prestataire
Cartons	Sepchat (Vendôme, 41)
Gravats	Passenaud (Cormenon, 41 + Champagné, 72)
Encombrants	Collecte : Véolia (Savigny sur Braye, 41) ; Traitement : Smirgeomes
Déchets verts	Véolia (Savigny sur Braye, 41)
Bois	Passenaud (Cormenon, 41 + Champagné, 72)
Ferraille	Menut (Vendôme, 41)
Déchets dangereux des ménages (DDM)	BS Environnement (Vendôme, 41)
Broyage et évacuation branchages	Ecosys (Charentilly, 37)

La fin du marché d'exploitation des déchetteries est le 31 juillet 2016. Un appel d'offres sera réalisé en 2016 par l'intermédiaire du SMIRGEOMES, auquel le syndicat a transféré la compétence « traitement ».

▪ Pour les déchets électriques et électroniques, le SICTOM dépend de l'éco-organisme **Ecosystèmes**.

Ces déchets sont triés et séparés en 4 flux distincts et recyclés :

- **Les écrans** : - **plats** (valorisation : VEOLIA TRIADE, Saint Sylvain d'Anjou, 49)
- **tubes cathodiques** (valorisation : REGAIN ECO-PLAST, Fourchambault, 58)
- **Les Petits Appareils en Mélange** (PAM) (valorisation : VEOLIA TRIADE, Saint Sylvain d'Anjou, 49)
- **Le Gros Electroménager Froid** (GEF) (valorisation : VEOLIA TRIADE, Angers, 49)
- **Le Gros Electroménager Hors-Froid** (GEHF) (valorisation : AFM RECYCLAGE, Rennes, 35).





▪ La filière Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des ménages avec l'éco-organisme ECO DDS sur l'ensemble des 7 déchetteries du syndicat est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2014. Celle-ci a permis la prise en charge de 65 % des DDS des déchetteries en 2015 (contre 59% en 2014).



▪ Depuis le 1^{er} octobre 2014, présence d'une benne mobilier à la déchetterie de Montoire sur le Loir, conventionnée avec l'éco-organisme ECO MOBILIER.

Pour l'ensemble de l'année 2015, se sont 114 tonnes de mobiliers collectés et valorisés.

Le planning prévisionnel de mise en place des bennes dans les autres déchetteries est le suivant :

- 1/10/2016 : déchetterie La Chartre sur le Loir
- 1/10/2017 : Déchetteries de Droué et Couture.
- 1/10/2018 : Déchetterie de Savigny sur Bray

éco-mobilier

 **Benne mobilier**
Pour le recyclage des meubles hors d'usage.

					
CHAISES	FAUTEUILS	RANGEMENTS	LITERIE	TABLES	JARDIN

Le gardiennage est effectué en régie, excepté pour la déchetterie de Droué (en partie). En effet, une convention de mise à disposition du personnel communal avec la commune de Bouffry est en place (depuis 2003) pour les ouvertures de la déchetterie le mercredi après-midi.

2.1.5 - Récapitulatif des tonnages

	2015		2014		2013		2012		2011	
	Tonnage	Ratio kg/hab								
Collecte des Ordures Ménagères	4 964 T	184	5 045 T	186	4 757 T	183	4 906 T	189	5 107 T	196
Déchetteries	6 160 T	228	6 449 T	237	5 934 T	229	5 759 T	221	6 041 T	232
Collecte sélective (jnx-mag.+ verre + bacs jaunes)	2 441 T	90	2 373 T	87	2 293 T	88	2 330 T	90	2 353 T	91

Ces différentes données marquent les évolutions par rapport aux années précédentes : une baisse du tonnage collecté au niveau des ordures ménagères ainsi que des déchetteries et une hausse de la collecte sélective dans sa globalité pour cette année 2015 (Voir Annexe – Tonnages des ordures ménagères et déchets recyclables entre 20014 et 2015, Annexe – Résultats de la collecte sélective en apport volontaire).

2.2 - Collectes des déchets des professionnels

Dans le cadre de son service de collecte des ordures ménagères et des déchetteries, le SICTOM a mis en place la **redevance spéciale**, depuis le 1^{er} janvier 2010 pour la collecte des déchets ménagers et assimilés des gros producteurs.

Applicable par la réglementation depuis 1993, **le seuil de 800 litres** d'ordures ménagères **par semaine** a été retenu par le syndicat, au dessus duquel, les gros producteurs ont le choix entre : soit poursuivre le service avec le SICTOM par le biais d'une convention avec des tarifs définis, soit passé un contrat avec un prestataire privé.

En 2015, le SICTOM a signé **21 conventions** au total.

En parallèle, le Comité syndical a délibéré en date du 30 septembre 2009 pour mettre en place l'accès aux déchetteries payant pour les professionnels, avec les modalités de fonctionnement et les différents tarifs, conformément à la réglementation en vigueur dans le cadre de la redevance spéciale.

En 2014, 59 cartes ont été achetées pour un total de 5 650 € (33 cartes à 50 €; 12 cartes à 100 € et 14 cartes à 200 €).

En 2015, 55 cartes ont été achetées pour un total de 4 850,00 € (29 cartes à 50 € ; 18 cartes à 100,00 € et 8 cartes à 200,00 €).soit -14% par rapport à 2014.

2.3 – Traitement des déchets

2.3.1 - Valorisation des ordures ménagères

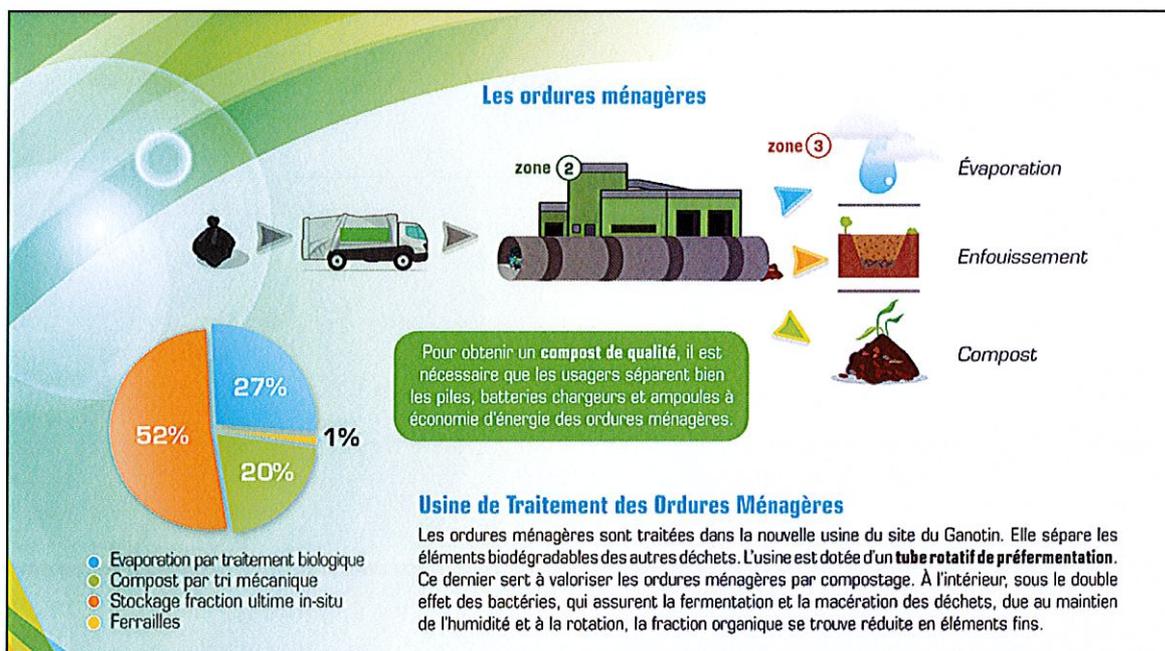


Depuis le 1^{er} octobre 2013, les ordures ménagères du SICTOM Montoire-La Chartre sont traitées sur le site du Ganotin, à ECORPAIN (72), lequel appartient au syndicat voisin, le SMIRGEOMES (suite au transfert de la compétence « traitement » au SMIRGEOMES (72) à compter du 1^{er} janvier 2013).

L'objectif des deux structures est d'optimiser le traitement des déchets ménagers avec notamment l'usine de tri mécano-biologique (TMB), en fonctionnement depuis août 2012 (cf. annexe : vue générale du site).

Ainsi, après passage dans le TMB, voici la répartition des modes de traitement (cf. figure 1) : 52% en stockage ultime, 20% en compost normé, 27% d'évaporation et 1% de ferraille valorisée.

Figure 1 ci-dessous : Process du tri mécano-biologique à Ecorpain



Site du Ganotin (72 120 Ecorpain)

2.3.2 – Valorisation des déchets recyclables (bacs jaunes)

Une fois collectés et regroupés au quai de transfert, les bacs jaunes contenant les briques alimentaires, les métaux, les cartonnettes et les plastiques sont acheminés vers le centre de tri **VALORPOLE au Mans (72)** exploité par le regroupement SITA/PASSENAUD (capacité de 40 000 t) **depuis le 1^{er} mars 2013**.



Ensuite, les déchets sont triés et séparés par matériaux (aluminium, acier, briques, ...) et transportés vers les usines de recyclages. Les repreneurs rachètent au SICTOM ces apports de matières premières, **ce qui traduit notamment l'intérêt économique du tri sélectif !**



2.3.3 – Valorisation du verre

Depuis la mise en place de la collecte sélective (en octobre 2002), le verre est acheminé à partir du quai de transfert vers le verrier repreneur, O.I. Manufacturing, laquelle recycle notre matière sur ses sites de Reims (51), Veauche (42), Gironcourt (88) et Vayres (33).



2.3.4 – Valorisation des papiers



Collectés en apport volontaire, **les papiers** étaient acheminés vers le centre de tri du Mans jusqu'au 30 septembre 2015. Depuis le 1^{er} octobre, ils sont orientés et regroupés avec les papiers du Smirgeomes au centre de tri du Ganotin (72 120 Ecorpain). Les papiers sont chargés et envoyés directement vers le repreneur attribué Norske Skog (situé à Golbay dans les Vosges, 88) sans passer sur la chaîne de tri. (cf. annexe : Filières de traitement des déchets du syndicat).



2.3.5 - Traitement des apports des déchetteries

Les déchets issus des 7 déchetteries du Syndicat sont traités de la manière suivante depuis le 01.08.2011 et jusqu'au 31/07/2016 (cf. annexe) :



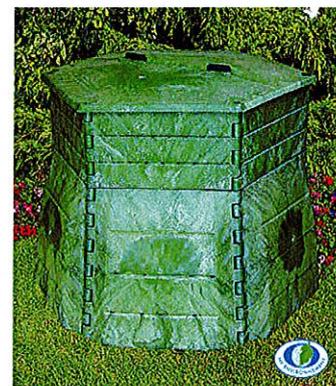
Type de déchets	Traitement
Encombrants	Transport : Véolia Traitement : Enfouissement (Ecorpain, 72)
Gravats	Passenaud Recyclage (Le Mans, 72)
Métaux	Société Menut (Vendôme, 41)
Cartons	Société Sepchat (Vendôme, 41)
Déchets verts	Véolia Propreté (Savigny-sur-Braye, 41)
Déchets toxiques	BS Environnement (Vendôme, 41)
Bois	Passenaud (Champagné, 72 et Sées, 61) en biocombustibles
Branchages	Ecosys (Charentilly, 37)

Rappel : La compétence « traitement des déchets » a été transférée au SMIRGEOMES à compter du 01/01/2013.

2.3.6 - Compostage individuel

Le SICTOM a mis en vente, depuis 2003, des composteurs individuels.

Depuis 2014, capacité de **620 litres**, l'appareil est vendu au prix de **28 euros** pour les usagers (prix d'achat auprès de la société AGECE : 71,23 € TTC).



	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de composteurs distribués	519	103	86	93	93	52	103	112	50	53	40	22	22

TOTAL : 1 296 composteurs, soit un taux d'équipement d'environ 11% des foyers du SICTOM Montoire-La Chartre.

2.3.7 – Mutualisation avec le Smirgeomes

Depuis mai 2014, la Présidente du Sictom, Odile HUPENOIRE-BONHOMME, est devenue 6^{ème} Vice-présidente au sein de la collectivité sarthoise, en charge de la mutualisation entre les deux structures. Pour cette compétence, le Smirgeomes représente environ 110 000 habitants.

A ce titre, de nombreux sujets et problématiques sont abordés régulièrement afin d'engendrer des économies d'échelle et optimiser les services respectifs (notamment marchés publics, supports et actions de communication, achats de matériels, équipements de traitement dont l'usine TMB, etc).

En outre, une commission « mutualisation » est en place au sein du Smirgeomes et se réunit régulièrement.

3 – INDICATEURS FINANCIERS

Le montant global des dépenses inscrites au compte administratif 2015 du SICTOM s'élève à **2 756 658,08 €**.

3.1 Dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à **2 627 186,46 €**, financées principalement par la participation des collectivités territoriales adhérentes à notre structure (81,72%), par les recettes de valorisation des matériaux (revente aux entreprises de recyclage) qui représentent 6,50 % et par les soutiens d'Eco-emballages (12,13%).

Les tableaux ci-après permettent toutefois de détailler les principaux marchés et les dépenses générées.

Compétence COLLECTE : SICTOM

Collecte et transport des ordures ménagères et des déchets recyclables; collecte en apport volontaire et exploitation du quai de transfert (lot n°1)	Titulaire du marché : OURRY Validité : 1/10/2007 au 30/09/2013 Reconduction : 01/10/2013 au 30/09/2014 01/10/2014 au 30/09/2015	795 431,94 € ttc/ 9 mois en 2015
Collecte des déchets ménagers du SICTOM (PAP, PAV, exploitation quai de transfert), hors transport.	Titulaire du marché : OURRY Validité : 1/10/2015 au 30/09/2021	249 322,30 € ttc / 3 mois en 2015
Convention collecte par Valdem		1 703,28 €

Compétence TRAITEMENT : SMIRGEOMES

Traitement des ordures ménagères	Ecorpain (SMIRGEOMES)	885 194,20 € TTC/an (participation totale au SMIRGEOMES, incluant également les coûts de traitement des encombrants des déchetteries)
Tri et conditionnement des déchets recyclables (emballages + papiers) (lot n°2)	Titulaire du marché : SITA Centre Ouest Validité : 1/10/2007 au 30/09/2013. Reconduction : 01/10/2013 au 30/09/2014 01/10/2014 au 30/09/2015	
Tri des emballages du Sictom (lot n°3)	Titulaire du marché : SITA Centre Ouest Validité : 1/10/2015 au 31/03/2017.	
Transport des déchets du SICTOM (OM et emballages)	Titulaire : OURRY Validité : 1/10/2015 au 31/03/2017	
Déchetterie de Mondoubleau : convention avec le SMIRGEOMES		29 578,00 €

Prestations	Mode d'exploitation	Coût d'exploitation TTC en 2015
Cartons (Sepchat)	Marché « Exploitation d'un réseau de 7 déchetteries » Validité : 01/08/2011 au 31/07/2016 Sauf lot « encombrants : location et enlèvements », validité : 01/08/2013 au 31/07/2016	22 186,64 €
Encombrants (Véolia) (location + enlèvements)		50 674,30 €
Déchets verts (Véolia)		36 326,76 €
Gravats (Passenaud)		19 768,08 €
Déchets ménagers spéciaux (BS Environnement)		2 514,35 €
Ferraille (Menuit)		Néant
Bois (Passenaud)		23 135,26 €
Broyages branchages (Ecosys)		Inclus smirgeomes

Fournitures pièces détachées pour bacs	Titulaire du marché : CITEC Validité : du 01/01/2013 au 31/12/2016	1 733,32 €
--	--	-------------------

3.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **129 471,62 €**, lesquelles sont équilibrées par le FCTVA et l'autofinancement.

Dépenses 2015	Coût T.T.C.	Financement
Remboursement d'emprunts et dépenses financières	87 479,82 €	Autofinancement
Collecte sélective bacs (marché CITEC)	28 668,00 €	
Déchetteries	6 816,00 €	
Matériel informatique (logiciel et ordinateurs)	1 360,00 €	
Déchetterie Montoire	108,00 €	
Déchetterie Prunay Cassereau	3 534,00 €	
Matériels divers	1 505,00 €	
Dépenses totales réelles d'investissement	129 470,82 €	

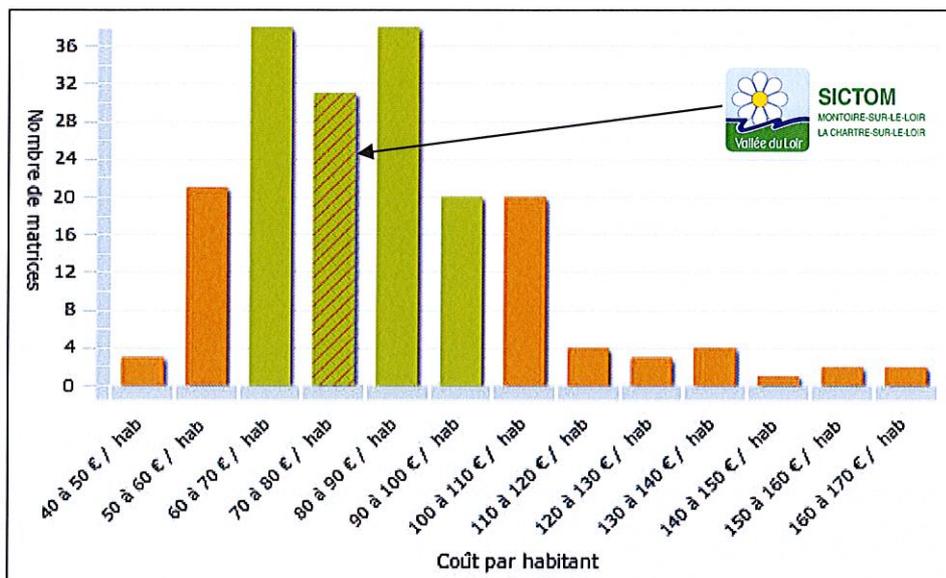
La contribution des collectivités n'a pas augmenté en 2012, 2013, 2014 et 2015 : détails communiqués dans le budget et le compte administratif.

Le coût **moyen** par habitant pour l'année 2015 s'élève à **73,50 euros** (détail en annexe).

Les communes adhérentes répercutent ce coût par le biais de la redevance d'ordures ménagères (REOM) ou la taxe d'ordures ménagères (TEOM).



Comparatif national du coût du service de gestion des déchets ménagers en 2010



Source : ADEME (via Compta coût 2010)

4 – Communication : bilan des actions réalisées

4.1 - Auprès des établissements scolaires

- Affiches Eco-emballages, Eco-systèmes, Eco-Folio, etc.
- Animations dans les établissements scolaires, TAP
- Projets divers (nettoyages de sites, concours sur le recyclage : cf. en annexe, etc.)

Article de presse *Echo de la Vallée du Loir*, 3.07.2015 concernant bilan opération « collecte de piles » auprès des établissements scolaires, en partenariat avec le Smirgeomes.



4.2 - Auprès des élus

- Tableaux de bord du SICTOM pour les communes, rapport annuel

4.3 - Auprès des usagers

- Mises à jour du site internet : www.sictom-montoire.fr
- Flyers Eco-DDS, Eco-mobilier

Le coût global des actions de communication pour l'année 2015 s'élève à **8 182,16 TTC**. En outre, une personne est chargée de la communication de proximité auprès de tous les publics (scolaires, grand publics, associations, etc.), sur les consignes de tri et le recyclage de nos déchets.

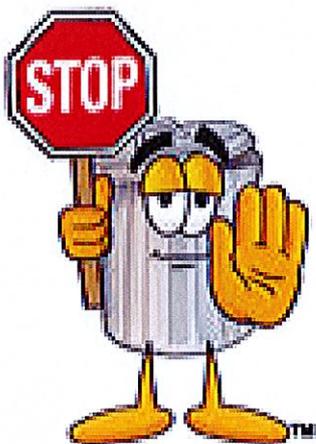
CONCLUSION

Le **bilan** de fonctionnement du SICTOM en **2015** se traduit par :

- ↪ Baisse des tonnages d'ordures ménagères et déchetteries
- ↪ Augmentation des tonnages d'emballages et des papiers
- ↪ Légère baisse des tonnages de verre
- ↪ Coût des participations maîtrisé d'où une stabilisation des participations des communes et Communautés de communes depuis ces 6 dernières années.
- ↪ Bonne intégration des cartonnettes dans les bacs de tri (en porte à porte) depuis le 1^{er} janvier par les usagers.
- ↪ Collaboration étroite et fructueuse avec le Smirgeomes

Les axes prioritaires d'interventions du syndicat en 2016 :

- **Modification des consignes de tri au 1^{er} mai : intégration des pots, films et barquettes plastiques dans les bacs jaunes. Ainsi, le message sera plus simple : Tous les emballages se trieront !**
- Poursuivre le développement et la communication sur le compostage individuel chez les particuliers;
- Optimisation du réseau des déchetteries, développement de nouvelles filières.
- Suivi des aménagements engagés par les communes concernant la recommandation R 437 de la CRAM en matière de collecte des déchets ménagers (suppression marches-arrières, des points noirs, etc).
- Poursuite des actions de mutualisation avec le Smirgeomes
- Réhabilitation et agrandissement de la déchetterie de Montoire : démarrage des travaux prévus en fin d'année.
- Renouvellement du marché d'exploitation des 7 déchetteries du SICTOM, en partenariat avec le Smirgeomes.



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Annexes

Annexe 1 : Bilan matières 2015 (1 page)

Annexe 2 : Fréquentation des déchetteries en 2015 (1 page)

Annexe 3 : Tonnages des ordures ménagères et déchets recyclables entre 2003 et 2015 (2 pages)

Annexe 4 : Résultats de la collecte sélective en apport volontaire (2 pages)

Annexe 5 : Filières de traitement des déchets du syndicat (1 page)

Annexe 6 : Détail du coût de la participation par habitant en 2015 (1 page)

Annexe 7 : Evolution des tonnages de déchets collectés (1 page)

Annexe 8 : Modèle communiqué de presse concernant l'opération « collecte des piles usagées », conjointe avec le Smirgeomes, auprès des écoles (2 pages)

Annexe 9 : Avant-projet de la déchetterie de Montoire (1 page)

Annexe 10 : Vue générale du site du Ganotin à Ecorpain, 72 (propriété du SMIRGEOMES)
(2 pages)

DECHETTERIES DU SICTOM : BILAN MATIERE 2015

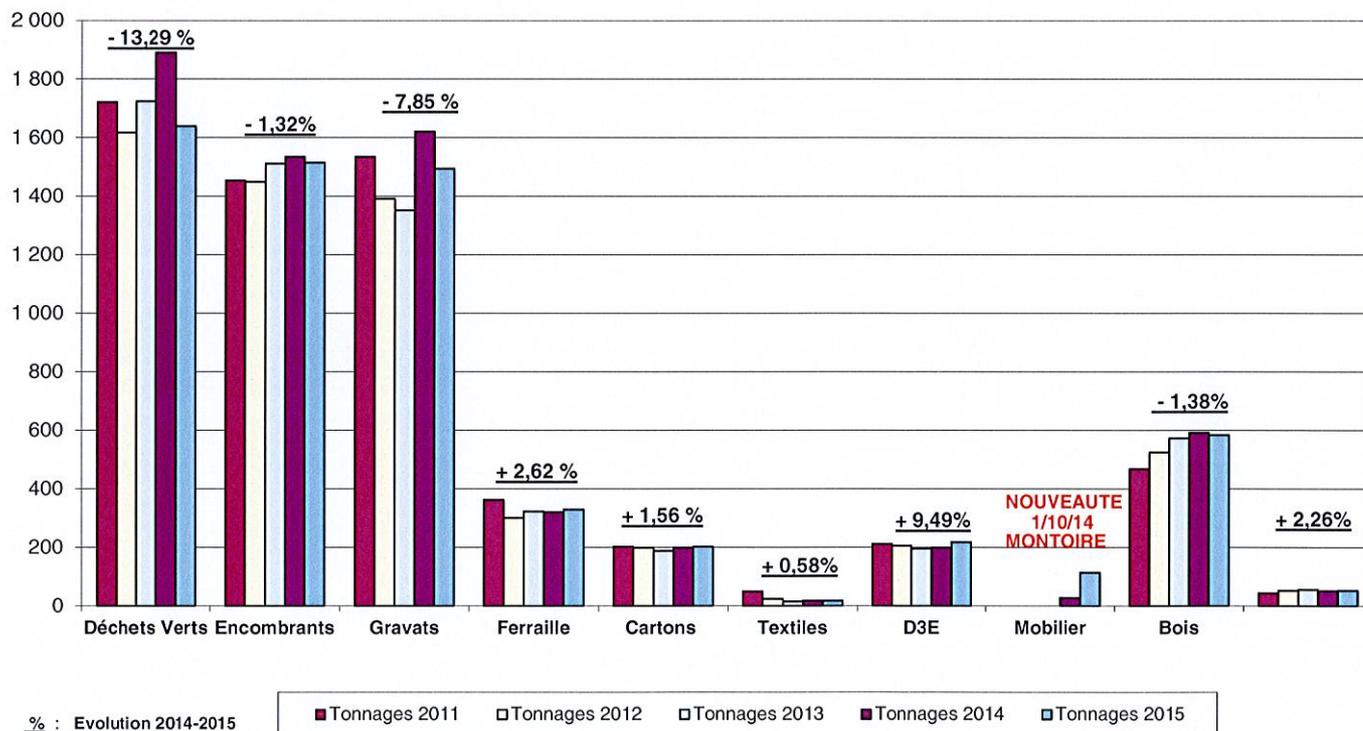
	Tonnages 2015	Kg/hab 2015	Tonnages 2014	Kg/hab 2014	Tonnages 2013	Kg/hab 2013	Tonnages 2012	Kg/hab 2012	Tonnages 2011	Kg/hab 2011
Déchets Verts	1639,28	60,77	1890,62	73,06	1723,60	66,61	1616,60	62,47	1721,19	66,52
Encombrants	1514,12	56,13	1534,38	59,30	1511,22	58,40	1449,04	56,00	1452,5	56,13
Gravats	1493,44	55,37	1620,72	62,63	1351,84	52,24	1391	53,76	1533,79	59,27
Ferraille	328,33	12,17	319,94	12,36	322,42	12,46	300,44	11,61	361,31	13,96
Cartons	202,03	7,49	198,93	7,69	187,73	7,25	198,08	7,65	202,29	7,82
Textiles	17,35	0,64	17,25	0,67	15,04	0,58	23,40	0,90	48,35	1,87
D3E	217,61	8,07	198,74	7,68	195,19	7,54	204,77	7,91	210,93	8,15
Mobilier	113,70	4,22	27,32	1,06	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Bois	582,94	21,61	591,07	22,84	572,08	22,11	524,00	20,25	467,04	18,05
TOTAL	6 160,47	228,39	6 449,50	249,25	5 934,47	229,34	5 758,91	222,56	6,041,16	233,47

<i>Déchets Ménagers Spéciaux</i>		Tonnages 2015	Kg/hab 2015	Tonnages 2014	Kg/hab 2014	Tonnages 2013	Kg/hab 2013	Tonnages 2012	Kg/hab 2012	Tonnages 2011	Kg/hab 2011
Piles		2,54	0,09	2,56	0,10	2,034	0,08	2,567	0,10	2,197	0,08
Batteries		0,457	0,02	0,434	0,02	0,519	0,02	1,872	0,07	2,095	0,08
Restes DMS (peintures, ...)		48,67	1,80	47,54	1,84	52,80	2,04	47,15	1,82	38,48	1,49

NB: population INSEE 2015 : 26 973 habitants .

*DDS : Déchets Diffus Spécifiques (produits toxiques). 64% pris en charge par ECO DDS.

Evolution des Tonnages



Evolution du tonnage global apporté en déchetteries entre 2014 et 2015 : - 4,41 %

Annexe 2 (1 page)

SICTOM : FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2012

	La Chartre	Couture	Montoire	Prunay-Cassereau	Mondou,	Droué	Savigny	Plessis-Dorin	TOTAL	Evolution 2011-2012
Janvier	1025	219	1536	183	176	402	486	183	4210	1,18%
Février	865	134	1238	166	85	377	392	97	3354	-19,24%
Mars	1484	245	2268	301	333	634	722	393	6380	4,18%
Avril	1223	185	1793	202	279	544	659	322	5207	-24,93%
Mai*	1543	312	1927	329	363	764	751	262	6251	-4,84%
Juin	1764	379	2104	281	480	761	863	367	6999	13,07%
Juillet	1743	590	1963	254	446	778	875	493	7142	0,86%
Août	2205	366	2372	312	465	821	980	635	8156	1,98%
Septembre	1634	452	1871	294	388	635	831	396	6501	-0,05%
Octobre	1448	377	1788	248	360	661	655	336	5873	-10,96%
Novembre	1320	347	1608	222	285	538	709	227	5256	-4,45%
Décembre	892	173	1447	207	179	437	666	107	4108	-1,84%
TOTAL	17 146	3 779	21 915	2 999	3 839	7 352	8 589	3 818	69 437	-3,56%

SICTOM : FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2013

	La Chartre	Couture	Montoire	Prunay-Cassereau	Mondou,	Droué	Savigny	Plessis-Dorin	TOTAL	Evolution 2012-2013
Janvier	976	225	1206	157	154	413	494	140	3765	-10,57%
Février	1079	243	1190	195	148	410	475	135	3875	15,53%
Mars	1304	350	1796	237	283	452	606	255	5283	-17,19%
Avril	1587	427	2010	266	101	564	771	247	5973	14,71%
Mai*	1648	456	1703	287	90	561	775	299	5819	-6,91%
Juin	1908	493	2391	275	455	647	908	267	7344	4,93%
Juillet	1589	722	2272	326	442	761	959	546	7617	6,65%
Août	2068	533	2267	326	574	803	962	604	8137	-0,23%
Septembre	1569	448	2126	249	403	513	649	313	6270	-3,55%
Octobre	1719	426	2216	263	338	587	757	271	6577	11,99%
Novembre	1278	322	1864	215	261	428	610	219	5197	-1,12%
Décembre	1127	288	1797	170	182	421	522	158	4665	13,56%
TOTAL	17 852	4 933	22 838	2 966	3 431	6 560	8 488	3 454	70 522	1,56%

SICTOM : FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2014

	La Chartre	Couture	Montoire	Prunay-Cassereau	Mondou,	Droué	Savigny	Plessis-Dorin	TOTAL	Evolution 2013-2014
Janvier	1402	313	1622	192	106	412	647	149	4843	28,63%
Février	1374	305	1516	170	169	451	510	155	4650	20,00%
Mars	1991	489	2025	261	371	623	748	350	6858	29,81%
Avril	2002	475	2240	272	170	625	571	421	6776	13,44%
Mai	1908	557	1981	243	348	610	661	496	6804	16,93%
Juin	1975	521	2425	266	299	579	603	401	7069	-3,74%
Juillet	2225	744	2480	311	220	809	749	315	7853	3,10%
Août	2310	654	2128	361	142	705	898	477	7675	-5,68%
Septembre	1931	600	2285	244	419	831	848	424	7582	20,93%
Octobre	1825	555	2207	268	365	796	871	311	7198	9,44%
Novembre	1273	528	1723	223	209	636	667	335	5594	7,64%
Décembre	1250	340	1769	180	102	421	649	158	4869	4,37%
TOTAL	21 466	6 081	24 401	2 991	2 920	7 498	8 422	3 992	77 771	10,28%

SICTOM : FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2015

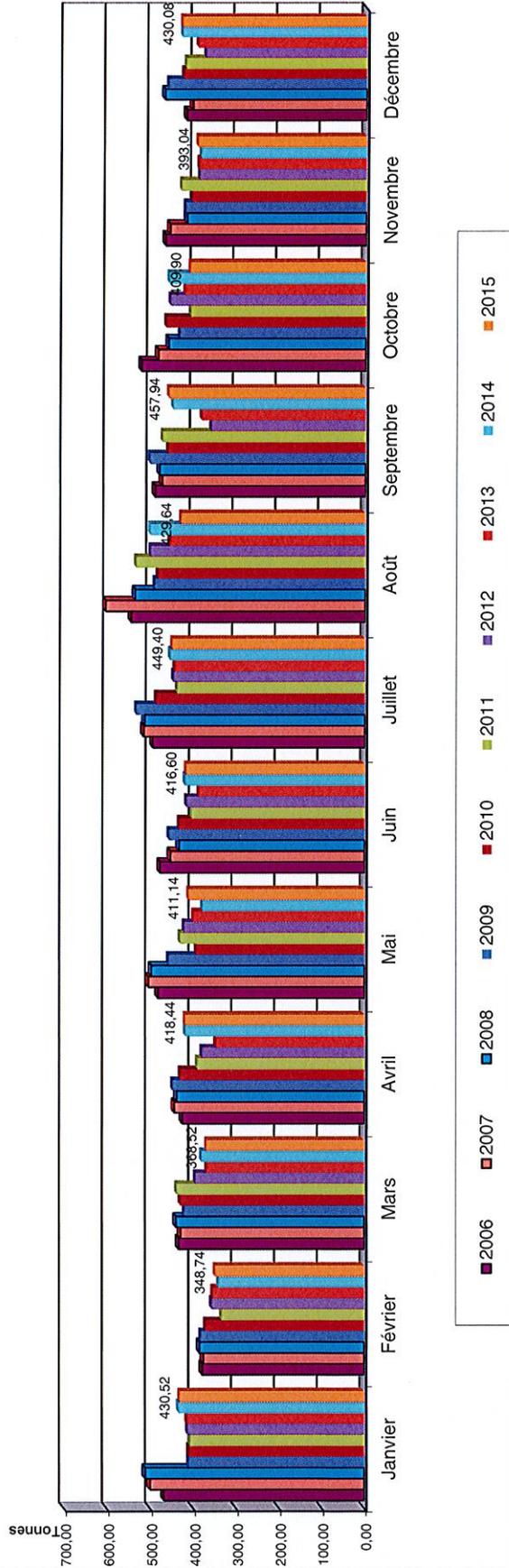
	La Chartre	Couture	Montoire	Prunay-Cassereau	Mondou,	Droué	Savigny	Plessis-Dorin	TOTAL	Evolution 2014-2015
Janvier	1205	328	1293	194	182	535	720	244	4701	-2,93%
Février	1061	321	1299	172	180	514	528	203	4278	-8,00%
Mars	1512	446	1776	218	142	695	650	374	5813	-15,24%
Avril	2054	561	2117	363	361	764	717	431	7368	8,74%
Mai*	2008	609	1980	399	379	725	851	443	7394	8,67%
Juin	1964	584	2055	295	393	743	897	503	7434	5,16%
Juillet	2069	607	1957	310	389	932	815	548	7627	-2,88%
Août	1931	632	2000	289	362	873	945	766	7798	1,60%
Septembre	1717	558	2276	240	368	665	780	321	6925	-8,67%
Octobre	1567	501	2650	273	441	712	894	473	7511	4,35%
Novembre	1511	402	1926	230	283	647	708	363	6070	8,51%
Décembre	1481	422	1668	200	155	536	603	249	5314	9,14%
TOTAL	20 080	5 971	22 997	3 183	3 635	8 341	9 108	4 918	78 233	0,59%



SICTOM : PRODUCTION ORDURES MENAGERES													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2003	500,68	408,78	416,92	459,64	480,62	513,66	569,14	564,28	524,76	496,76	431,22	463,13	5 829,59
2004	473,66	381,34	453,34	448,80	418,56	514,40	508,22	560,16	519,74	469,74	500,64	442,90	5 691,50
2005	454,90	371,88	440,74	461,86	448,40	493,86	503,88	596,38	542,66	444,20	493,22	447,98	5 699,36
2006	467,87	378,52	433,82	425,26	481,78	477,56	495,02	545,44	491,08	522,54	468,08	419,92	5 606,89
2007	500,26	376,20	429,48	443,78	504,00	453,44	515,74	604,74	474,64	484,24	457,84	406,38	5 650,74
2008	511,00	385,02	439,62	438,18	497,18	433,62	513,38	536,18	480,28	460,06	418,7	470,98	5 584,20
2009	410,12	370,62	429,26	429,40	392,64	432,58	486,42	483,02	460,46	465,76	405,52	426,58	5 192,38
2010	406,58	333,66	437,72	389,92	430,34	403,74	438,04	533,66	473,12	408,12	430,86	420,84	5 106,60
2011	412,80	356,70	394,48	379,26	420,64	415,66	446,70	500,28	360,06	455,60	389,00	375,16	4 906,34
2012	414,04	354,18	368,08	347,02	399,62	387,32	443,38	455,94	382,08	421,74	390,54	393,00	4 756,94
2013	433,58	340,42	380,02	417,60	378,20	419,24	454,18	501,38	448,26	458,16	384,92	429,48	5 045,44
2014	430,52	348,74	368,52	418,44	411,14	416,60	449,40	429,64	457,94	409,90	393,04	430,08	4 963,96

NB : Tonnages OM transférés et traités. Attention : adhésion de Ruillé sur Loir (1300 hab) depuis le 1er janvier 2014

SICTOM : Evolution des Tonnages Ordures ménagères

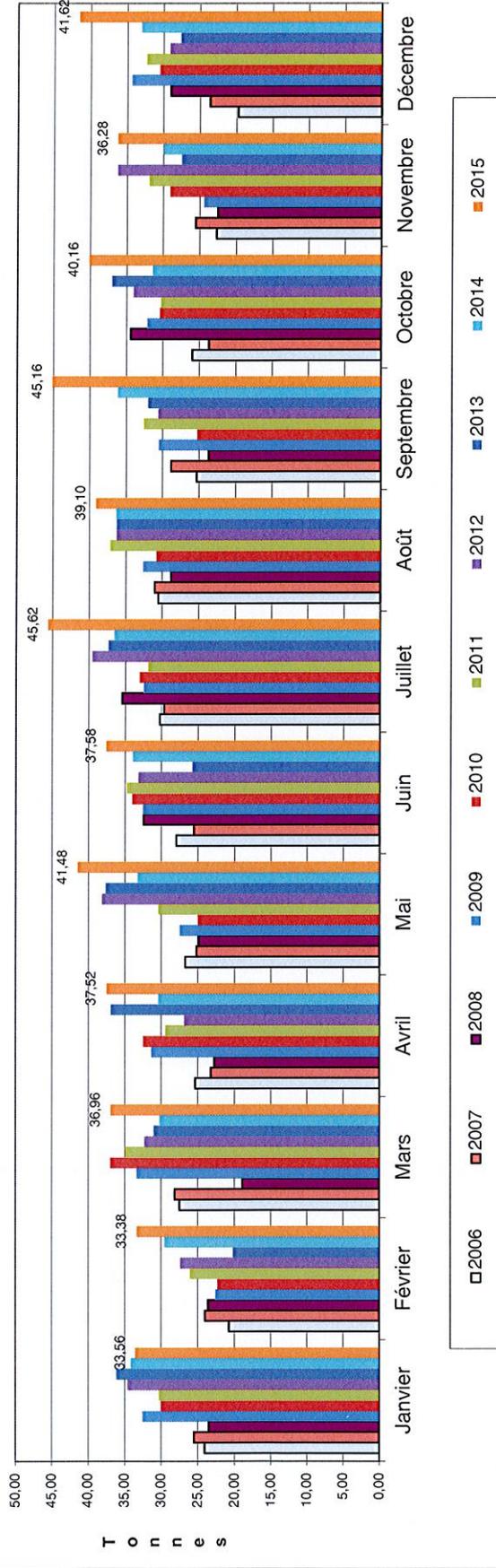


EVOLUTION 2014-2015 : -1,61 %



SICTOM : PRODUCTION DECHETS RECYCLABLES													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2003	30,12	15,14	26,14	29,06	29,06	30,36	33,06	37,18	29,60	30,60	21,46	30,92	342,70
2004	24,20	29,06	25,18	29,20	23,30	30,16	26,48	34,98	25,48	27,14	25,92	28,14	329,24
2005	25,00	18,94	26,92	28,06	27,08	25,50	26,28	29,52	26,20	19,82	26,08	22,82	302,22
2006	24,10	20,80	27,50	25,40	26,72	27,96	30,24	30,52	25,38	25,98	22,72	19,76	307,08
2007	25,58	24,08	28,16	23,28	25,26	25,60	29,68	31,06	28,82	23,76	25,60	23,66	314,54
2008	23,56	23,62	18,98	22,82	24,96	32,46	35,42	28,78	23,74	34,44	22,56	29,00	320,34
2009	32,62	22,66	33,42	31,44	27,5	32,58	32,50	32,66	30,52	32,18	24,48	34,40	366,96
2010	30,04	22,32	36,98	32,50	25,04	34,02	33,06	30,80	25,28	30,46	29,06	30,54	360,10
2011	30,30	26,12	34,88	29,42	30,40	34,76	31,86	37,10	32,54	30,26	31,94	32,34	381,92
2012	34,64	27,42	32,36	26,88	38,18	33,22	39,56	36,30	30,62	34,08	36,28	29,16	398,70
2013	36,18	20,26	31,10	36,96	37,66	25,84	37,34	36,28	32,02	37,02	27,5	27,64	385,80
2014	34,18	29,64	30,30	30,46	33,28	34,00	36,54	36,38	36,16	31,48	29,98	33,08	395,48
2015	33,56	33,38	36,96	37,52	41,48	37,58	45,62	39,10	45,16	40,16	36,28	41,62	468,42
							37,02						
							27,5						

SICTOM : Evolution des déchets recyclables (bacs jaunes)



EVOLUTION 2014-2015 : + 18,44 %

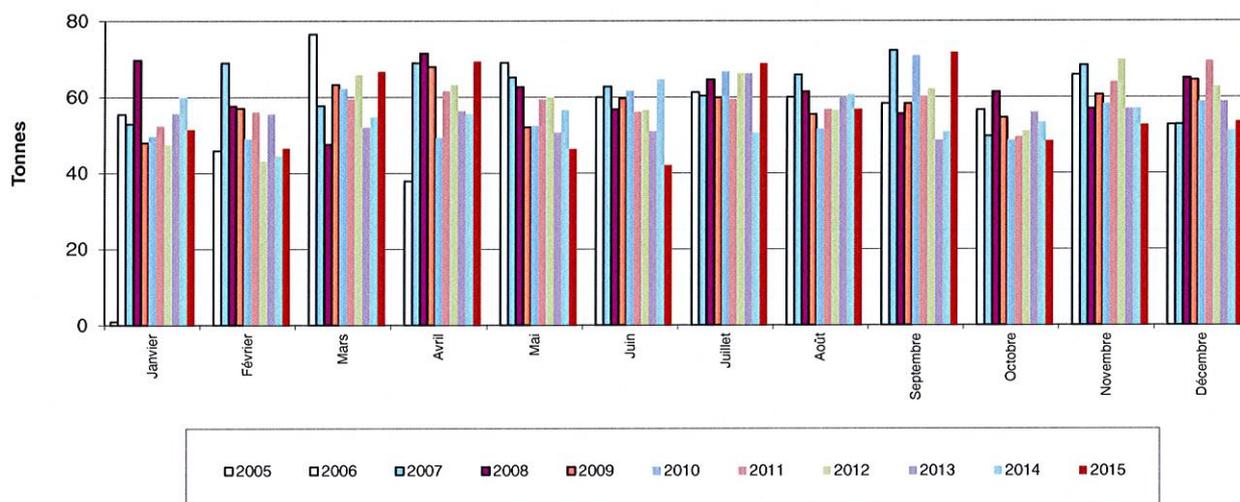
Annexe 4 (1/2)

SICTOM 2015 : APPORT VOLONTAIRE JOURNAUX-MAGAZINES

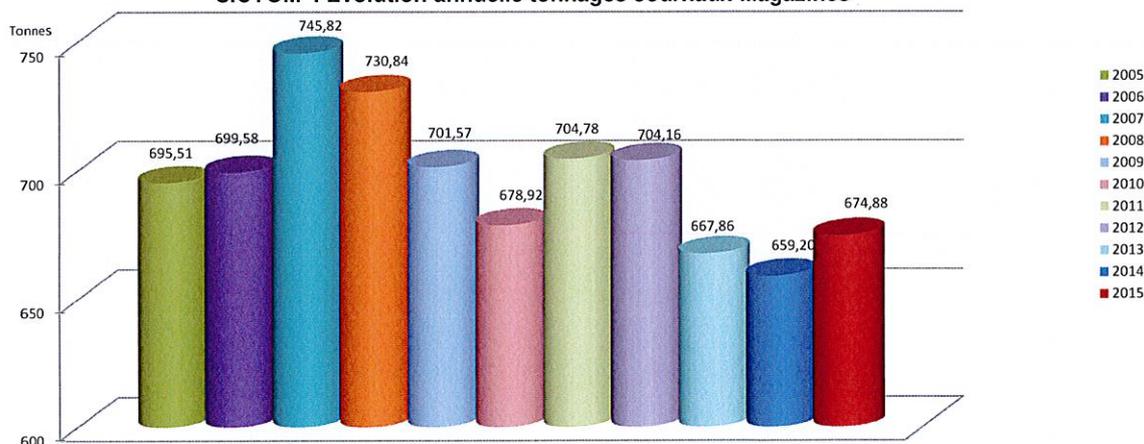
Mois	Journaux-Magazines		Tonnages 2014	Tonnages 2013	Tonnages 2012	Tonnages 2011	Tonnages 2010	Tonnages 2009	Tonnages 2008	Tonnages 2007	Tonnages 2006
	Tonnes	Kg./habitant									
Janvier	51,52	1,91	59,96	55,74	47,48	52,40	49,62	48,00	69,74	52,96	55,42
Février	46,52	1,72	44,42	55,54	43,10	56,16	49,02	57,02	57,62	68,98	45,92
Mars	66,68	2,47	54,72	52,00	65,76	59,46	62,18	63,24	47,54	57,74	76,50
Avril	69,40	2,57	55,54	56,30	63,16	61,54	49,26	68,00	71,48	69,00	37,92
Mai	46,36	1,72	56,50	50,70	59,98	59,36	52,40	52,10	62,68	65,16	69,04
Juin	42,12	1,56	64,64	51,04	56,52	56,14	61,64	59,66	56,82	62,78	59,96
Juillet	68,88	2,55	50,56	66,18	66,20	59,48	66,68	59,94	64,60	60,30	61,28
Août	56,82	2,11	60,56	59,92	56,42	56,80	51,60	55,47	61,42	65,82	59,98
Septembre	71,72	2,66	50,82	48,68	62,06	60,26	70,92	58,32	55,64	72,20	58,28
Octobre	48,46	1,80	53,32	55,98	51,04	49,56	48,62	54,64	61,36	49,72	56,64
Novembre	52,76	1,96	57,00	56,96	69,80	64,04	58,20	60,68	56,96	68,34	65,84
Décembre	53,64	1,99	51,16	58,82	62,64	69,58	58,78	64,50	64,98	52,82	52,80
TOTAL	674,88	25,02	659,20	667,86	704,16	704,78	678,92	701,57	730,84	745,82	699,58

Population : 26973 (source Eco emballages 2015)

SICTOM 2015 : Evolution mensuelle tonnages Journaux-Magazines



SICTOM : Evolution annuelle tonnages Journaux-Magazines



NB : Pour mémoire, depuis le 1er janvier 2015, les cartonnets sont collectés avec les emballages dans les bacs jaunes (en porte-à-porte)

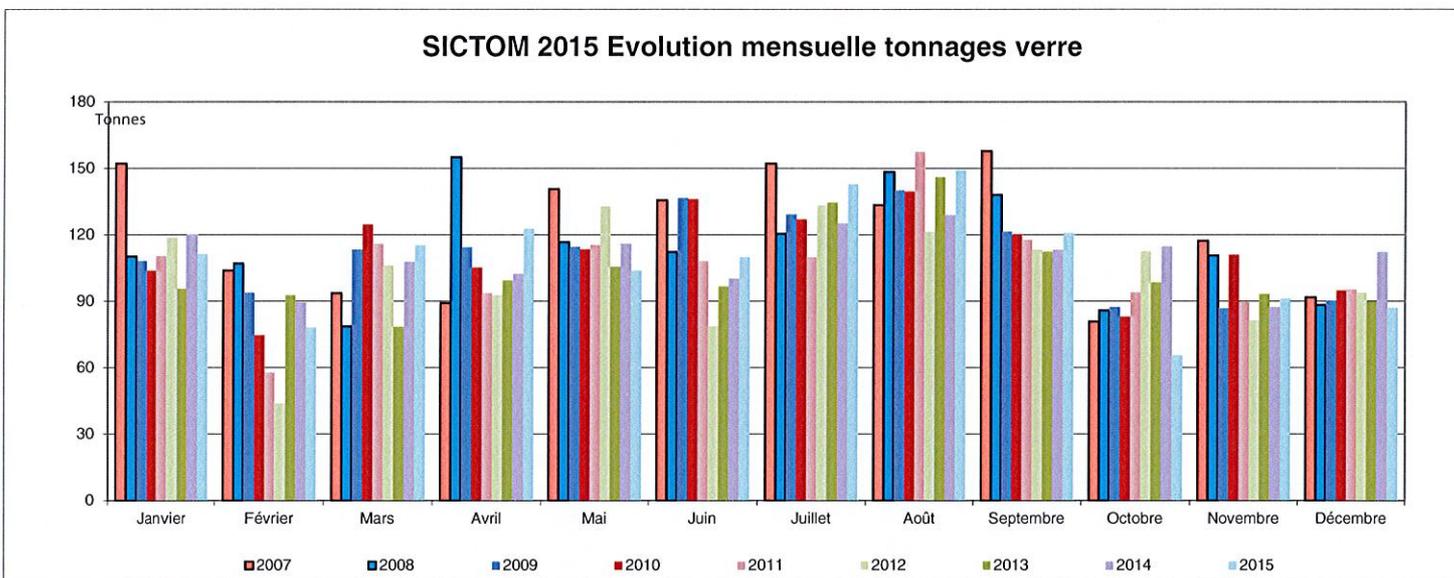
Annexe 4 (2/2)

SICTOM 2015 : APPORT VOLONTAIRE VERRE

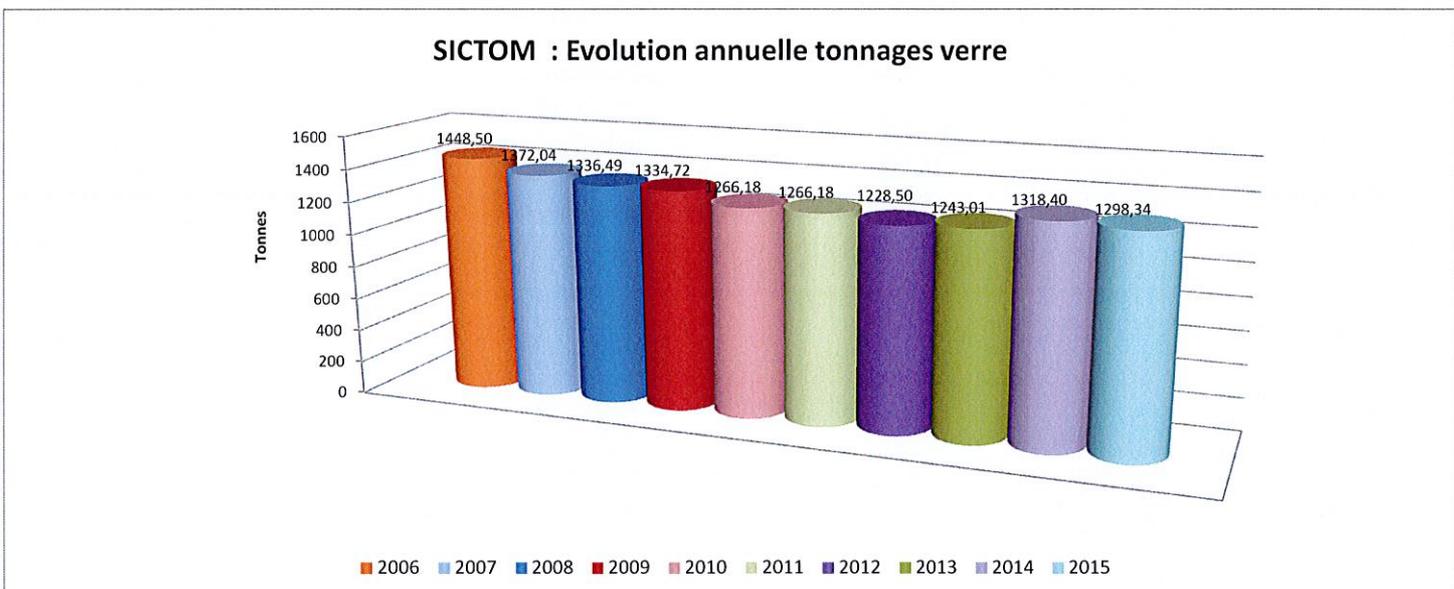
Mois	Verre collecté 2015		Tonnages 2014	Tonnages 2013	Tonnages 2012	Tonnages 2011	Tonnages 2010	Tonnages 2009	Tonnages 2008	Tonnages 2007
	Tonnes	Kg./habitant								
Janvier	111,44	4,22	120,36	95,64	118,68	110,46	103,88	108,22	110,28	152,22
Février	78,22	2,96	89,40	92,80	43,88	57,80	74,76	93,90	107,00	103,84
Mars	115,32	4,36	107,96	78,50	106,18	115,98	124,86	113,38	78,68	93,66
Avril	122,82	4,65	102,42	99,48	92,74	93,76	105,34	114,46	155,16	89,16
Mai	103,94	3,93	116,04	105,66	132,82	115,38	113,62	114,50	116,74	140,70
Juin	109,96	4,16	100,22	96,66	78,62	108,22	136,22	136,63	112,32	135,56
Juillet	142,86	5,41	125,16	134,54	133,34	109,90	127,16	129,20	120,48	152,16
Août	149,02	5,64	129,00	145,96	121,34	157,58	139,70	140,10	148,50	133,40
Septembre	120,94	4,58	113,26	112,36	113,20	117,74	120,10	121,54	138,08	157,90
Octobre	65,62	2,48	114,88	98,51	112,62	94,14	83,10	87,46	85,88	80,74
Novembre	91,24	3,45	87,44	93,14	81,36	89,78	111,10	86,80	110,68	117,36
Décembre	86,96	3,29	112,26	89,76	93,72	95,44	94,88	90,30	88,24	91,80
TOTAL	1298,34	49,12	1318,40	1243,01	1228,50	1266,18	1334,72	1336,49	1372,04	1448,50

Population : 26973 (source Eco emballages 2015)

SICTOM 2015 Evolution mensuelle tonnages verre

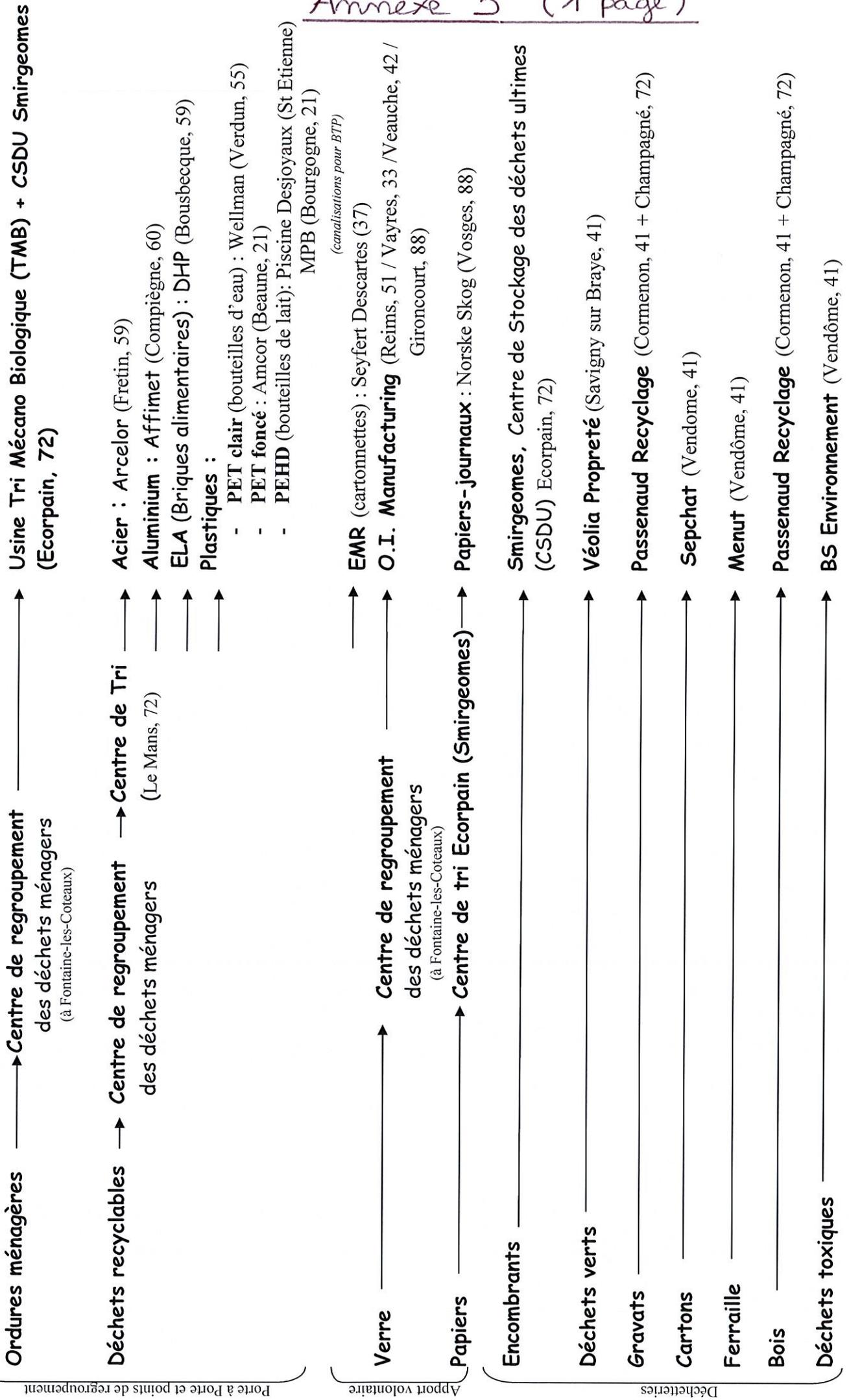


SICTOM : Evolution annuelle tonnages verre



Evolution des tonnages 2014 - 2015 : -1,52 %

SICTOM : Filières déchets 2015 (Au 31.12.2015)



**PARTICIPATIONS 2015
CALCULEES SUR LA POPULATION DGF**

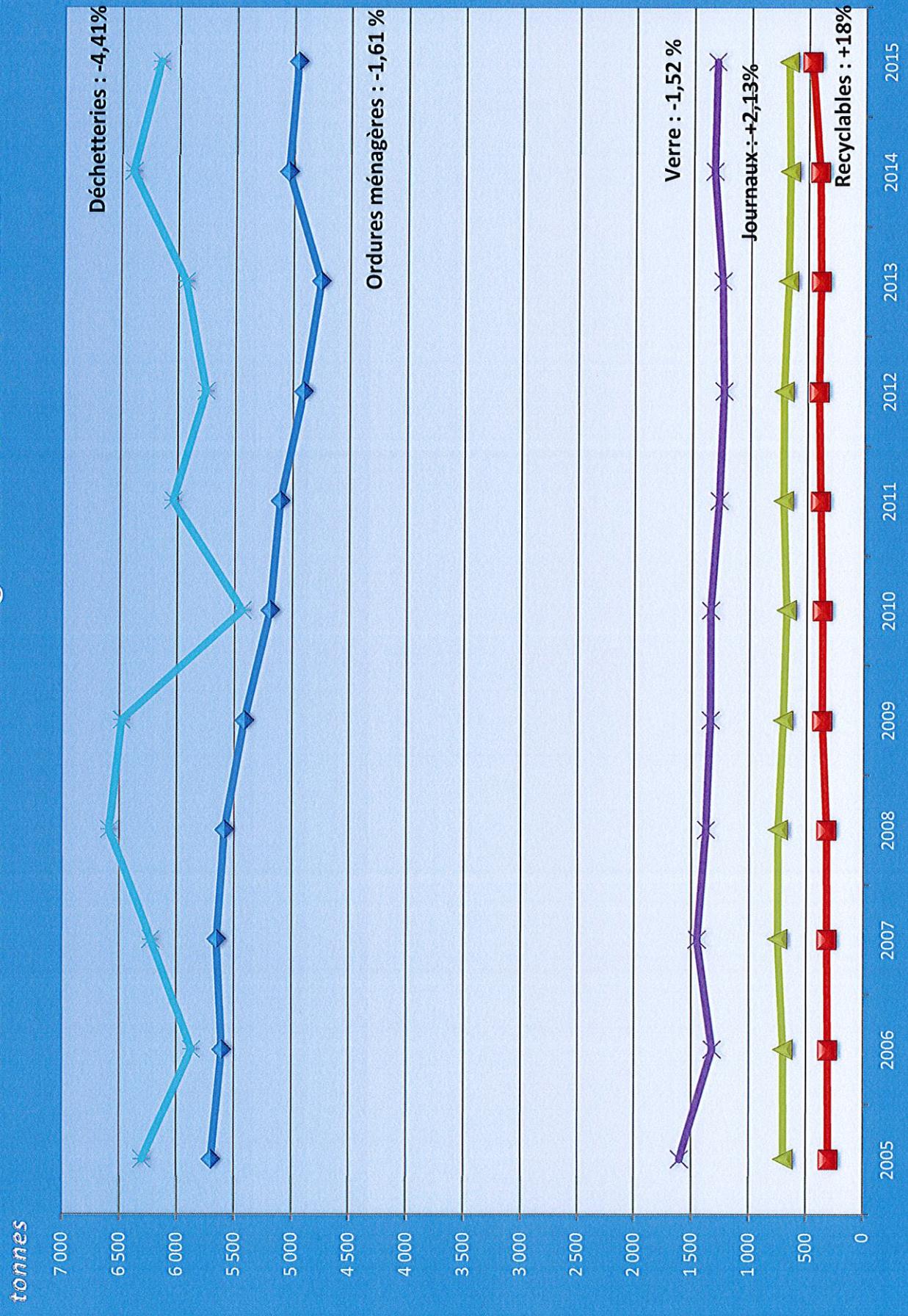
	Collecte 1 fois par semaine TARIF PAR HABITANT
Service déchets ménagers	57,10 €
Service Déchetteries	16,40 €
TOTAL	73,50 €

Population DGF prise en compte =

Population totale légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 (INSEE 2012) + Nombre de résidences secondaires (INSEE 2011).

	C1	C2	Evolution budgétaire
2015	73,50 €	-	+0 %
2014	73,50 €	96,00 €	+0 %
2013	73,50 €	96,00 €	+0 %
2012	73,50 €	96,00 €	+0 %
2011	73,50 €	96,00 €	+0,98 %
2010	72,80 €	94,68 €	+0 %
2009	72,80 €	94,68 €	+5,50 %
2008	69 €	89,74 €	+4,94 %
2007	65,75 €	85,51 €	+4,81 %
2006	62,73 €	81,59 €	+1,52 %
2005	61,79 €	80,38 €	

SICTOM : Evolution des tonnages de déchets collectés



%: Evolution 2014-2015



N'attendez pas qu'elle soit rouillée
pour la déposer dans la borne...

CONTACT :

SICTOM

50 rue Saint-Denis – BP 38
41 800 Montoire sur le Loir

02 54 85 00 11

sictom.montoire@wanadoo.fr

mardi 17 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPERATION : La face cachée de la pile

c'est d'être recyclée

Constat :

Encore trop de piles finissent à la poubelle ordinaire et se retrouvent dans les casiers du Centre d'enfouissement.

En France ce sont près de 30% des piles achetées qui sont jetées dans la poubelle ordinaire ou abandonnées dans la nature, pour seulement 35% en collectes spécifiques (données ADEME 2013 et Corepile).

Objectif :

➔ Diminuer considérablement le nombre de piles jetées dans la poubelle ordinaire

L'**Opération** sur les Piles, proposée cette année scolaire **2014-2015**, par le SICTOM de Montoire-La Chartre et le SMIRGEOMES, a mobilisé 1100 élèves de 15 écoles à la problématique des toxiques, et plus précisément à la gestion quotidienne des piles.

Les structures éducatives inscrites ont, dans **un premier temps**, abordé le sujet des piles en classe, pour mieux en connaître l'origine, la composition, les filières de recyclage, l'impact d'une pile non-triée, etc.

Puis, dans **un deuxième temps**, elles se sont organisées pour une collecte active de piles usagées, pendant le mois de Mars. Tous ont fait preuve d'une grande implication et certains de créativité. Au total ce sont 1256...kg de piles qui ont été mises dans les bornes à piles. Une grande partie des piles ainsi collectées étaient stockées à la maison (dans un coin, dans un sac, dans un tiroir...) parfois au risque d'être devenue « rouillée et fuyante » libérant alors son contenu polluant. Une partie des piles, difficile à estimer, étaient jetées à la poubelle ordinaire. Enfin, une autre partie des piles étaient déjà déposée dans une borne à pile dans un commerce ou en déchèterie.

Nous souhaitons à présent récompenser les écoles qui ont su, par leurs actions, le mieux détourner des piles de la poubelle ordinaire.

- **cérémonie officielle** : le vendredi 5 juin, à 17h au Ganotin, (RD 90, entre Écorpain et Maisoncelles, GPS= 47,933455; 0,60880) lors de la **Semaine Européenne du Développement Durable 2015** L'occasion de se rendre compte concrètement du « Pourquoi trier les piles ? »
- **Valorisation des participants** : remise des lots dans chaque école ayant participé, du 8 et 18 juin. Les lots remis ont été choisis pour encourager à réutiliser : chargeur et piles rechargeables, gobelets réutilisables, Furoshiki...

Nous souhaiterions vous associer à ce temps fort qui est d'importance pour ces scolaires et les adultes qui les accompagnent chaque jour.

Merci de m'indiquer si vous pourrez être présent(e).



Liste des écoles participantes

En Sarthe :

Écoles primaires de : Cherré, Conflans-sur-Anille, Ste Anne de Connerré, Lavaré, du Breil-sur-Mérize, St Aubin-des-Coudrais, Coup d'Pouce de St Calais, de St Maixent, St Vincent-du-Lorouër, Tresson, et Vancé.

En Loir-et-Cher :

Écoles primaires de : La Chartre-sur-le-Loir, Houssay, Pasteur de Montoire-sur-le-Loir, et Ternay.

Pour en savoir plus

→ SUR 100 PILES (estimation Corepile)



Des chiffres parlant :

• En moyenne, en France en 2013, 30% des piles sont jetées dans la poubelle ordinaire ou dans la nature, 35% stockées ou en usage dans le foyer, 35% jetées en collectes spécifiques. (en 2008, 30% des piles achetées sont jetées en collecte spécifique)

• En Sarthe, en considérant le poids des piles et batteries collectées en 2008, celles-ci représentent 24% du tonnage des déchets dangereux diffus. Ce qui en Equivalents Toxiques représente 82% de la totalité des Equivalents Toxiques de ces mêmes déchets dangereux diffus collectés. Ces deux pourcentages nous montrent ce qui est important à considérer lorsque l'on parle de ce type de déchets : leur **toxicité**.



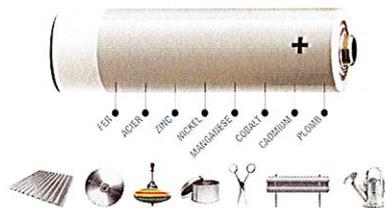
Le recyclage des piles :

82% de la pile est recyclé

Pour 1t de piles alcalines collectées, c'est 330kg de zinc et 240kg d'alliages fer-nickel, recyclés.

LA VALORISATION

Jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie pour fabriquer de nouveaux objets :



- **Zinc** : goudrons, toitures, pièces galvanisées
- **Acier/Fer** : toutes pièces en métaux ferreux (châssis de voiture, bornes de stationnements, couverts etc...)
- **Nickel** : objets en inox, nouvelles batteries
- **Cadmium** : nouvelles batteries, panneaux photovoltaïques
- **Cobalt** : nouvelles batteries
- **Plomb** : plomb de chasse, de pêche, de lest, radiographies, nouvelles batteries

Liens :

Corepile : <http://www.corepile.fr/>

SEDD : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Edition-2015.html>



DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER



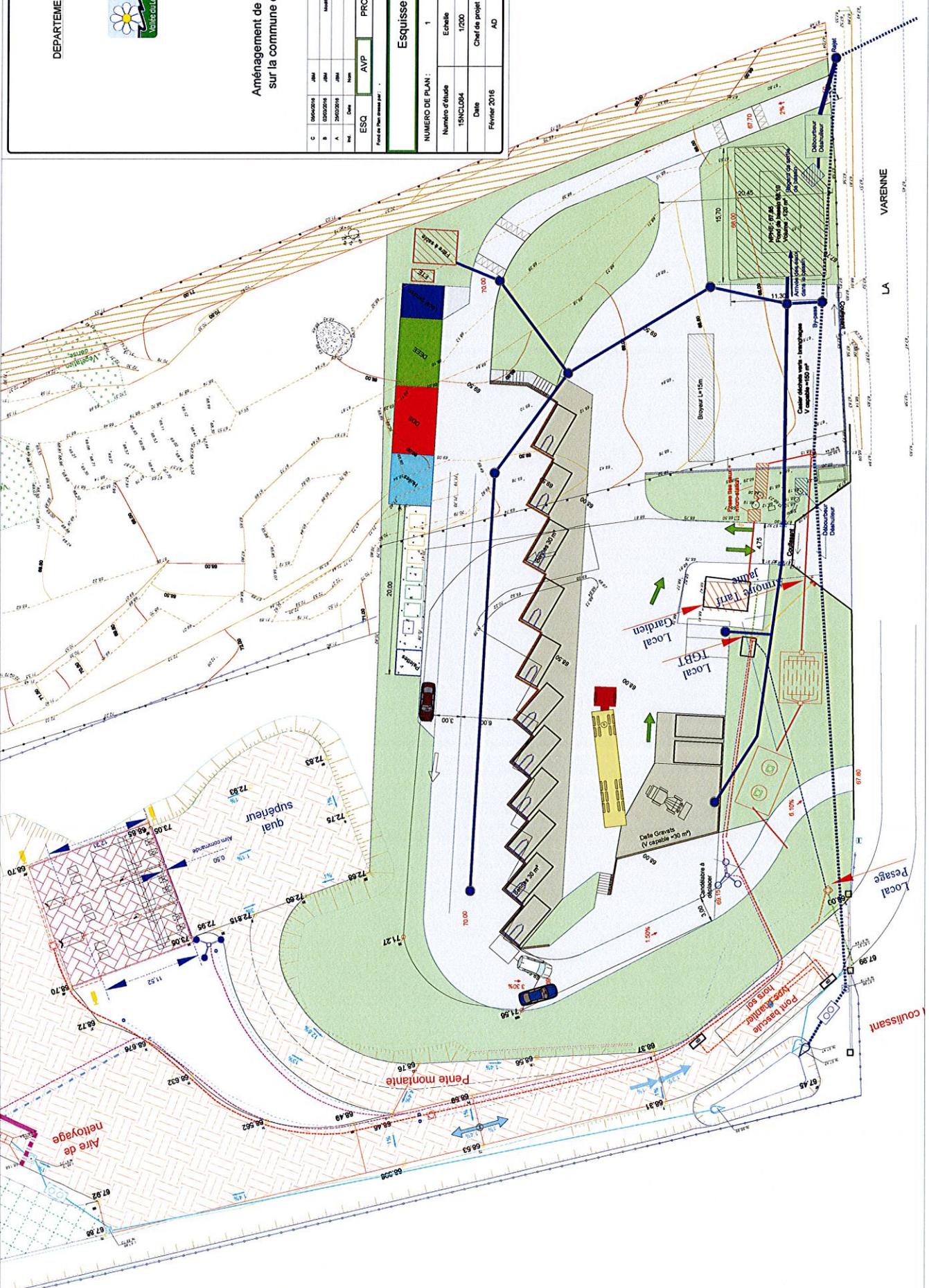
Aménagement de la déchèterie du SICTOM sur la commune de Fontaine les Coteaux

C	06/06/2016	JML	Remise AVP	AD	
B	06/06/2016	JML	Modification suite à la présentation du 20/02/2016	AD	
A	20/02/2016	JML	Version initiale	AD	
Int.	00/00/00	JML	Intervention	Visée	
ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE

Fond de Plan dérivé de :

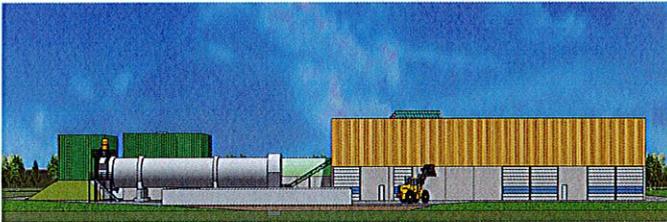
NUMERO DE PLAN :	1	AD
Numero d'étude	15NCL084	
Date	Février 2016	

DIRECTION REGIONALE OUEST
 AGENCE DE TOURS
 2016 TOURS CENTRE 7 2947
 39000 TOURS CENTRE
 Téléphone : 02 52 91 18 08
 Fax : 02 52 91 18 09



Unité de Traitement Mécano-Biologique pour Déchets Ménagers Résiduels

Projet **BioVEA** 72

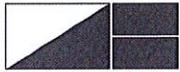


FACADE SUD

Site : ÉCORPAIN (SARTHE)
Capacité de traitement : 20.000 t/an
Durée du traitement : 8 à 10 semaines
Compost NFU 44051 : 4.200 t/an
Refus : stockage sur site en ISDND
Évolutivité : production de CSR

Mise en service en septembre 2012

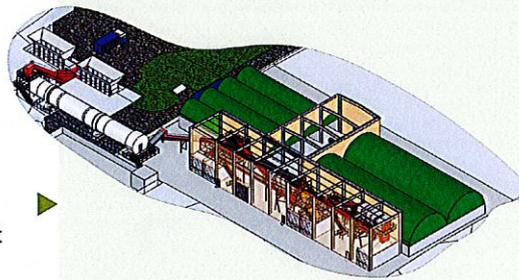
▲ Pré-fermentation
tube de 33 m



B+CA architecture



Chaîne mécanique de
séparation primaire et
d'affinage compost



FACADE NORD

▲ Tunnels COMPObox® de
fermentation et maturation avec
système aéraulique COMPOair®
Compost
en partenariat avec **SYSTEMS**



► La vue générale du site

- 1 Pesage et contrôle radioactivité
- 2 Zone de réception
deux trémies à fonds mouvants
- 3 Tube de préfermentation
diamètre 4,25 m / longueur 33 m
- 4 Ligne de séparation primaire
extraction des ferreux, refus par criblage à 50 mm, tapis balistique
- 5 Fermentation en 4 COMPObox
dégradation de la matière organique en 3 semaines
- 6 Maturation en 2 COMPObox
stabilisation de la matière organique en 5 semaines
- 7 Traitement d'air
Laveur eau et biofiltre de 420 m²
- 8 Ligne d'affinage
extraction des refus par criblage 6/10 mm et table densimétrique
- 9 Bassins eaux voiries et pluviales
- 10 Aire de stockage du compost
- 11 Installation de stockage des déchets résiduels

